

Conférence - Débat
La responsabilité du médiateur familial dans ses écrits et dans son exercice

Vendredi 16 mars 2018

IFOMENE

Entrée : 74 rue de Vaugirard - 75006 PARIS

Métro : Rennes

INSCRIPTION EVENTBRITE NECESSAIRE (PLAN VIGIPIRATE)

Avec les interventions de :

- **Virginie Calteau-Perronnet, Avocate**
- **Sophie Guilhaume, Médiatrice familiale, interviendra sur l'assurance responsabilité civile professionnelle**
- **Et des médiatrices familiales de l'APMF**

Programme

8 h 30

Accueil

9 h 30 – 12 h 30

La responsabilité du médiateur familial à travers ses écrits

- Les accords écrits
- Les attestations

La responsabilité du médiateur dans le dispositif qu'il met en œuvre et à travers ses obligations déontologiques

L'assurance responsabilité civile professionnelle

Débat